

Paris, le 13 janvier 2022

Mesures sanitaires dans les écoles : des vertus de la concertation

Les associations d'élus, dont l'Association des Petites Villes de France (APVF), représentée par son référent aux questions d'éducation, Jean-Michel Morer, maire de Trilport, ont échangé avec le cabinet du ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer aujourd'hui au sujet des mesures sanitaires entrées en vigueur dans les écoles le 3 janvier. Lors de cette réunion, l'APVF, présidée par Christophe Bouillon, maire de Barentin, **a fait état des difficultés de mise en œuvre des mesures sanitaires.**

L'APVF a alerté très tôt sur les difficultés de mise en œuvre de mesures sanitaires relatives aux cas contact, avec [un courrier à M. Blanquer la semaine dernière](#), le 6 janvier 2022, en appelant notamment à davantage de concertation. L'APVF n'a malheureusement pas été entendue.

Si le cabinet de M. Blanquer a fait valoir que les spécificités du variant « Omicron » appelaient à des réponses d'urgence, l'APVF a souligné que **pour être opérationnelles, ces mesures ne pouvaient être prises qu'à partir des remontées de terrain. Les Maires ont l'expérience de la gestion de crise.** Ils auraient parfaitement été capables de prendre leur responsabilité pour se coordonner avec le Ministère de l'Éducation nationale pour assurer une mise en œuvre dans la sérénité.

De fait, **l'absence de concertation, le peu de délai de préparation et les annonces successives ont entraîné incertitude et désorganisation dans les établissements scolaires.** La prise en compte de la faisabilité matérielle de ces mesures n'a pas été anticipé, alors que dans de nombreuses communes, les parents éprouvent des difficultés à se fournir en autotests.

Cette situation délicate n'a pas été sans effet sur des personnels territoriaux et de l'éducation nationale, dont l'état de fatigue, à propos duquel l'APVF alerte depuis plusieurs mois, s'est légitimement transformé en exaspération. Selon une *étude flash* réalisée auprès des adhérents de l'APVF, une majorité écrasante d'entre eux fait état d'un accroissement de l'absentéisme des enseignants en janvier. Les personnels municipaux, fortement mis à contribution depuis le début de la crise sanitaire, se sont souvent trouvés en **nombre insuffisant pour assurer le service minimum d'accueil (SMA) lors du mouvement social des enseignants.**

L'APVF tient à saluer le rôle des personnels territoriaux et enseignants et plus particulièrement des directeurs et des directrices d'établissements tout au long de cette crise.

L'APVF rappelle qu'elle partage l'objectif de l'Éducation nationale de conserver les écoles ouvertes. **C'est l'honneur des communes d'avoir réussi, en mobilisant leurs moyens, à tenir cet engagement.** Il est de la **responsabilité collective de l'Etat et des collectivités** de travailler ensemble pour faire face à ce nouvel aléa sanitaire et de commencer dès à présent à préparer la sortie de cette crise, qui aura laissé des séquelles sur notre jeunesse.

Cette coopération entre les collectivités et l'Etat, que l'APVF appelle de ses vœux, ne pourra avoir de sens que si les Maires sont pleinement considérés comme des partenaires « en responsabilité », et non des partenaires « obligés ». Ainsi, **l'APVF continuera à avancer ses propositions, dans un esprit constructif, comme elle l'a toujours fait, dans la mesure où les échanges avec le gouvernement ne se cantonnent pas à un exercice de forme.**

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Gustave RICHARD, Conseiller – 06 50 83 85 30 – grichard@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

